
[COVID-19 : Information à destination des électeurs des bureaux de vote n°10, 11 et 13](#)

Les services municipaux viennent d'être informés que des cas de COVID-19 ont été détectés parmi les membres des bureaux de vote n°10 (Groupe scolaire Paul Langevin) et n°13 (Groupe scolaire Jean Moulin) ainsi que parmi les scrutateurs du bureau de vote n°11 (Salle Gabriel Péri).

Nous remercions ces personnes de nous avoir alertés et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

De nombreuses mesures sanitaires avaient été mises en œuvre dans ce bureau de vote et il n'y a, à priori, pas lieu de s'inquiéter. Toutefois, par principe de précaution, **nous demandons aux électeurs et aux autres membres de ces bureaux de vote d'être très vigilants** (rester chez eux, limiter les contacts avec d'autres personnes, surveiller sa température, respecter les gestes barrières, etc.). Si ces personnes montrent des difficultés respiratoires importantes et des signes aggravants proches des symptômes du COVID-19, nous les invitons à appeler le 15 immédiatement.

Faisons toutes et tous preuve de bon sens, sauvons des vies en restant chez nous.

[Ma mairie](#)

Publié le 21/03/2020